

Montréal, le 16 novembre 2009

Par courriel

M^e Franklin S. Gertler
Franklin Gertler, avocats
507, Place d'Armes
Suite 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2010-2011
Dossier de la Régie : R-3708-2009**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements que la Régie adresse au ROÉÉ relativement à la demande mentionnée en titre.

Conformément à la décision D-2009-106, les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir, de même qu'aux intervenants reconnus, **d'ici 12h le 25 novembre 2009**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/

P.j.

c.c. Tous les participants

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA REGIE DE L'ENERGIE (LA REGIE)
RELATIVE A LA DEMANDE TARIFAIRE 2010-2011**

PGEÉ 2010

1. Référence : Pièce C-6-6 ROÉÉ, preuve page 13.

Préambule :

L'intervenante mentionne « *Ainsi, le ROÉÉ invite la Régie à encourager Hydro Québec à continuer de travailler de concert avec l'AEÉ pour développer des programmes qui feront la promotion de la géothermie pour tous les consommateurs, qu'ils soient des utilisateurs de l'électricité, du gaz ou du mazout comme principale source de chaleur* ».

Demande :

1.1 De façon concrète, veuillez préciser votre recommandation, notamment sur les mécanismes permettant soit au Distributeur, soit à l'Agence, soit aux deux de pouvoir encourager la conversion à partir d'une source d'énergie autre que l'électricité.